



Commune de Collobrières

Accueil de Loisirs

3-11 ans

Projet

Pédagogique

Mairie de Collobrières

Place de la Libération

83610 Collobrières

www.collobrieres.fr

SOMMAIRE

- **Introduction** **3**
- **Présentation de la structure d'accueil et du service** **4**
- **Les objectifs éducatifs** **7**
- **Les moyens utilisés** **8**
- **Fonctionnement** **13**
- **Le rôle de l'équipe d'encadrement** **16**
- **Protocole de surveillance** **19**
- **Les relations** **23**
- **L'évaluation** **25**

Introduction

Le centre de loisirs municipal fonctionne depuis l'année 2002 sur la commune de Collobrières.

Il développe et propose des actions d'animations en direction des enfants de 3 à 11 ans. Son fonctionnement s'intègre dans un projet général d'accueil de l'enfant durant son temps libre.

L'accueil de loisirs développe sa fonction éducative à travers l'activité de loisirs. La démarche et les objectifs développés s'appuient sur le projet éducatif territorial.

L'accueil de loisirs a été mis en place pour permettre aux enfants du village dont la plupart sont issus de situations socio-économiques différentes : familles monoparentales, agriculteurs, fonctionnaires, commerçants etc.....d' avoir un accès à des activités variées et de qualité.

Cette diversité est un facteur positif qui est favorable à la mixité sociale. La pratique de tarifs dégressifs fixée par la CAF permet ainsi à l'ensemble des enfants de la commune d'accéder au centre de loisirs.

La commune est dotée d'un environnement naturel exceptionnel, cette situation géographique favorise la pratique d'activités de pleine nature :

Randonnée, VTT, course d'orientation...

Des activités scientifiques, sportives, artistiques sont développées pour favoriser l'ouverture culturelle.

Des stages : multisports, voile, arts plastiques etc.....

Des séjours de vacances : Verdon, Correns, Embrun

PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Lieu d'implantation

-Groupe scolaire du Docteur Varenne

Téléphone : 04.94.48.01.11 mail : serviceclsh@orange.fr

- Espace Marianne pour les vacances d'été

Téléphone : 04.94.28.18.32

Siège social

Mairie de Collobrières « Service animation jeunesse »

Place de la libération 83610 Collobrières

Téléphone : 04.94.13.83.83 mail : servicejeunesse@collobrieres.fr

Données temporelles :

Période de fonctionnement : Accueil périscolaire

Extra scolaire

Horaires

Accueil périscolaire du matin : 7H15 - 8H30

Accueil périscolaire du soir : 16H30 - 18H00

NAPS : 15h45 – 16h30

Accueil de loisirs : 8h30 -17H00

Données financières :

Application des Barèmes CAF

Le tarif est calculé en fonction des ressources des familles

Le service jeunesse de la commune de Collobrières

Celui-ci organise:

1) L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires.

- Le Mercredi de 11h30 à 17h00
- Les vacances scolaires accueil de 8h00-17h00

Vacances d'hiver

Vacances de printemps

Vacances de la toussaint

Vacances d'été

2) Accueil de loisirs sur le temps périscolaire.

- Le matin : 7h15 à 8h30
- Le soir : 16h30 à 18h00

3) Accueil de loisirs sur les NAPS

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30

Les inscriptions

Les inscriptions se font à la journée concernant l'accueil de loisirs extra-scolaire. Une feuille d'inscription est distribuée à chaque famille.

Pour l'accueil périscolaire, les Inscriptions se font au mois, une feuille d'inscription est distribuée aux parents avec une planification des jours retenus. Un registre de présence est tenu à jour au quotidien.

Accueil périscolaire

Le périscolaire accueille durant la période scolaire les enfants de 07H15 jusqu'à 08H30, l'accueil est assuré par les ATSEM, des activités libres sont proposées.

Les enfants sont accompagnés jusqu'à l'école par le personnel communal.

Le soir les horaires de fonctionnement sont de 16H30-18H00

Les enfants sont récupérés à l'école par les animateurs, selon le registre de présence et le mercredi de 11h30 à 17h00

Une collation est distribuée chaque jour (produits laitiers où fruits, un liquide, pain).

Les repas sont livrés par la société Elixor basée à Marseille.

Des activités sont proposées par tranche d'âge (les 3-5 ans et les 6-12 ans), atelier échecs, contes, ateliers sportifs.

Un accompagnement aux devoirs est proposé par des personnes bénévoles et les animateurs.

Les activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est à travers la pratique d'activités que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

Les activités proposées se font par thème et par cycle en lien avec les objectifs du projet éducatif territorial.

Les projets d'activités privilégient l'expérimentation, la découverte et l'ouverture d'esprit.

Mais aussi, l'implication des enfants dans l'organisation de leurs loisirs en concertation avec l'équipe d'animation.

Transport

Le transport en bus est assuré par la société de transport « SODETRAV »

Basée sur Hyères. La structure organise une sortie loisirs par semaine durant les vacances scolaires.

Le minibus de la commune est utilisé pour les séjours et pour les activités se déroulant sur Collobrières. Les places sont limitées à 7 enfants et 2 adultes.

Les objectifs

En s'inscrivant dans un projet concerté qui tient compte des besoins du territoire et du public, nous travaillons à développer plusieurs axes :

Objectifs éducatifs :

- Favoriser la réussite éducative des enfants
- L'épanouissement de l'enfant
- L'apprentissage de la citoyenneté
- Favoriser la pratique sportive
- Développer l'éducation culturelle et la connaissance du patrimoine environnemental
- L'amélioration du fonctionnement des structures d'accueil

Objectifs pédagogiques et opérationnels:

- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant par les loisirs**
En suscitant son envie de découvrir et d'apprendre
En favorisant l'expression individuelle, l'expression de ses choix
- **Favoriser l'autonomie et l'ouverture d'esprit des enfants**
En confiant des responsabilités par rapport à la vie quotidienne
En permettant aux enfants de découvrir leur environnement et diversifiant l'offre d'activités
- **Développer le savoir vivre en ensemble et l'apprentissage à la citoyenneté**
En sensibilisant les enfants sur leurs droits et devoirs
En favorisant la participation citoyenne des enfants
- **Améliorer les pratiques d'animations**
Assurer la formation des animateurs par un encadrement de qualité
Suivre et évaluer les actions mises en place

Les moyens utilisés

L'équipe d'animation :

Afin assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement, l'équipe se compose :

- 1 directrice
- 1 adjoint
- 3 ATSEM diplômées (BAFA, CAP Petite enfance et surveillant de baignade)
- 2 animatrices BAFA
- 2 animateurs BAFD
- 4 intervenants spécialisés diplômés (contes, échecs, chorale, théâtre,)
- 2 volontaires en service civique

Modalités de recrutement:

Le directeur est chargé de répondre à toutes les candidatures et de recruter en fonction des besoins de la structure.

Les animateurs sont recrutés sur une durée déterminée au cours d'un entretien oral.

Ils devront présenter:

- Un CV et une lettre de motivation.
- Assister à un entretien afin d'évaluer leurs motivations et le caractère de la personne.

Ils devront obligatoirement fournir :

- Une copie de leurs diplômes
- Photocopie de la carte d'identité
- Le numéro de sécurité sociale
- Un extrait de casier judiciaire n° 3
- Un certificat d'aptitude à la vie en collectivité

Les agents titulaires de la commune de Collobrières sont tenus de remettre au directeur :

La photocopie de leurs diplômes

La copie des vaccinations

Un extrait de casier judiciaire n ° 3

Les moyens utilisés

Le centre de loisirs est situé au sein du groupe scolaire durant l'année et en été sur l'espace Marianne.

Il regroupe en période scolaire :

Un Bâtiment central qui se compose :

- 3 salles éducatives réparties de manière suivante.
- 2 salles pour les 3-5 ans
- 1 salle pour les 6-12ans
- 1 bureau de direction
- 1 local pour le matériel sportif
- 2 blocs sanitaires
- 1 salle de musique
- 1 bibliothèque

A l'extérieur:

- Un terrain multisports
- Une table de ping-pong
- 2 cours de récréation

L'aménagement des locaux comprend le mobilier adapté à l'âge des enfants.

Les locaux sont aux normes afin d'accueillir les personnes à mobilité réduite

Durant les vacances d'été

Le centre de délocalise en pleine nature sur l'espace dit « Marianne ».

Le site comprend :

- 3 tentes marabout qui servent d'accueil pour les enfants
- 2 blocs sanitaires avec douche
- 1 bureau pour la direction

Un espace naturel exploité pour les activités extérieures

Un pas de tir pour la pratique du tir à l'arc

Deux piscines hors sol

Un terrain multi-sports en synthétique

Les partenaires pédagogiques :

Afin de développer le projet de la structure, l'équipe d'animation travaille en lien avec différents partenaires :

- L'association Collo Gym danse
- La bibliothèque
- Le club échec de la Farlède
- L'association Azur film project
- L'association des artistes et des créateurs,
- La chorale « Cantare »

Et des bénévoles pour les ateliers lire et faire lire, le théâtre et les ateliers autour du patrimoine.

Les moyens temporels :

L'accueil de loisirs est ouvert tout au long de l'année :

- Les petites vacances
- Les vacances d'été
- Accueil périscolaire matin (7h15-8h30) et soir (16h30-18h00) et le mercredi (11h30 à 18h00)

Les moyens financiers :

Pour assurer le bon fonctionnement de la structure, il existe plusieurs partenaires :

- La CAF par le biais du Contrat Enfance Jeunesse,
- Le Conseil Général
- La commune de Collobrières.

Les partenaires institutionnels

- La DDCS
- DDPP du var
- La PMI, le Conseil Général
- Agence Régionale de Santé Publique
- L'Education Nationale

Les outils d'information et de relation aux familles :

- Flyers distribués à chaque période
- Tableau d'affichage
- Projets d'activités
- Le site de la mairie de Collobrières : www.collobrieres.fr

Il permet de retrouver l'ensemble de l'information relative à l'accueil collectif et les documents à télécharger :

- Fonctionnement de la structure

- Dossiers d'inscription et pièces à fournir
- Projet éducatif
- Projet pédagogique
- Activités
- Galerie photos
- Règlement intérieur

Fonctionnement

7h15-8h30 : Accueil périscolaire

8h30-9h30 : Accueil échelonné des enfants, sous forme d'ateliers libres

9h30-10h00 : Temps d'hygiène, explication de la journée aux enfants

10h00-12h00 : Déroulement des activités

La préparation, l'aménagement des locaux, l'installation de l'activité, le nettoyage du matériel et le rangement font partie intégrante de l'activité.

12h00-13h00 : Repas

Un temps d'hygiène et de lavage des mains est nécessaire avant le passage à table. Les enfants se dirigent librement à table. Les animateurs veillent à faire respecter le calme. Le repas est un moment calme et convivial.

13h00-14h00 : Temps calme

Ce temps est consacré aux activités calmes : lecture, jeux de société,....

Il permet aux enfants de se détacher du groupe pour se retrouver sous la surveillance d'un animateur. C'est un temps qui doit être réfléchi et préparé comme toutes les autres activités.

Sieste pour les maternelles

14h00-16h15 : Déroulement des activités

16h15-16h45 : Goûter

Comme pour le repas, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Le temps du goûter est un temps calme, les animateurs veillent à favoriser l'autonomie.

16H45 : évaluation et rangement

C'est le moment d'échanger autour de l'activité qui vient de se dérouler et de ranger les locaux.

16h45-17h00 : Accueil des parents

Lorsque les parents récupèrent les enfants, les animateurs doivent être à même de leur donner toutes les informations de la journée. Les enfants ne seront confiés qu'aux personnes mentionnées dans la fiche complémentaire.

17h00-18h00 : Accueil périscolaire du soir

Les animateurs regroupent les enfants et font l'appel.

17h30-18h00 : Réunion animateurs

Présentation d'une journée type

La journée est structurée de manière à respecter le rythme de l'enfant. Mais aussi, afin de permettre à l'enfant de se construire ses repères.

L'accueil du matin se fait en douceur pour permettre aux enfants et aux parents de bénéficier d'un accueil adapté. C'est un moment important car l'enfant passe du milieu familial à celui de vie en collectivité.

Les temps d'activités permettent aux enfants de se construire et de s'épanouir à travers les différents ateliers sportifs, artistiques, culturels et manuels.

Le repas réunit enfants et animateurs dans un climat convivial, d'échanges et de détente. C'est un moment d'éducation à la santé : hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré et de goûter à tout.

Le goûter clôt les activités de la journée. Les enfants et animateurs se retrouvent pour un moment d'échanges et d'évaluation de la journée.

L'évaluation

Elle permet aux enfants et à l'animateur de s'exprimer, de faire le point sur la journée.

La fin de la journée est un moment de communication avec les familles, nécessaire pour la transmission des informations.

Le rôle de l'équipe d'encadrement

Le directeur :

Il est garant du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, il assurera la mise en œuvre du projet pédagogique dans le respect du bien-être des enfants.

Il sera disponible pour les animateurs, attentif à tout ce qui se passe et agira en fonction des besoins qu'il repérera.

- Il élabore deux mois avant l'ouverture de son centre une demande d'habilitation
- Il constitue son équipe, à travers des entretiens d'embauche
- Avant l'ouverture de son séjour, il prépare une fiche complémentaire où apparaît :
 - Effectif des enfants sur la période concernée
 - Nombre d'animateurs par rapport à l'effectif pour répondre aux normes
- Il met en place le projet pédagogique en rapport avec le projet éducatif des objectifs généraux et opérationnels pour ses animateurs et les enfants de sa structure.
- Il met en place une méthode d'évaluation des objectifs quantitatifs et qualitatifs

- Il prend en compte les moyens humains, matériels et financiers
- Il est garant de la santé physique et morale des enfants ainsi que de son équipe d'animation
- Il assure le suivi des équipes et un rôle formateur auprès des animateurs stagiaires ou diplômés
- Il gère les relations avec les différents partenaires
- Il coordonne le fonctionnement de la vie quotidienne
- Il convoque, anime et définit les temps de réunions
- Il a aussi le rôle de répondre aux normes HACCP
- Il a un rôle sanitaire à tenir (cahier d'infirmerie à jour, gestion des PAI)

L'adjoint de direction

Il est le premier interlocuteur entre les animateurs et la direction. Il est le garant du bon déroulement des projets d'activités.

Il devra motiver, conseiller, dynamiser l'équipe afin que chacun assume au mieux son rôle.

- Anime et gère l'équipe
- Travaille en collaboration avec le directeur et l'aide dans ses responsabilités
- Prend le relais lors de l'absence du directeur
- Il est garant de l'application sur le terrain du projet pédagogique
- Il participe à la préparation des sorties et durant celles-ci il renforce et soutient les groupes.
- Organise les séjours de vacances
- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique, aux plannings ainsi qu'aux réunions de préparation.

L'équipe d'animation

Le directeur accueillera dans la mesure du possible les animateurs diplômés ou stagiaires et s'engage à permettre à ceux-ci d'accéder aux informations et conseils dont ils auront besoin afin d'assurer le bon déroulement des activités dans un climat de sécurité.

- L'équipe assure la prise en charge des enfants et le bon fonctionnement des animations. Elle se doit d'être à l'écoute et attentive aux besoins des enfants. L'animateur détient auprès des enfants le rôle de référent. Il doit être exigeant sur la sécurité de l'enfant mais aussi sur le respect de l'autre.

C'est pour cela, qu'il doit surveiller sa tenue vestimentaire, son langage ainsi que son attitude.

Il doit s'approprier le contenu du projet pédagogique mais aussi :

- Garantir les besoins essentiels de l'enfant
- Appliquer les règles de sécurité

- Maitriser un certain nombre de connaissances et techniques d'animation
- Poser un cadre convivial afin d'assurer le bien-être des enfants et de leurs familles
- Participer activement aux animations
- Aménager l'espace et le temps, mener, mettre en place, et ranger.
- Agir au sein d'une équipe, avoir un rôle d'aide et de soutien envers ses collègues de travail, faire profiter de ses connaissances et compétence auprès de l'équipe.

L'équipe doit être solidaire et, bien que composée de personnalités différentes, elle doit fonctionner en unité. La communication est la base de son travail.

D'autre part, Les animateurs doivent être capables de prendre des initiatives adaptées à chaque situation.

Le stagiaire BAFA

Un entretien est proposé au stagiaire par la direction afin d'évaluer ses connaissances personnelles et de définir ses attentes et les objectifs choisis.

Le stagiaire peut, tout au long du séjour, obtenir l'écoute, le soutien et l'accompagnement de la part de la direction.

En fin de séjour ou de stage, un bilan est organisé afin d'évaluer ses acquis et ses manques.

Les jeunes volontaires en service civique

La personne bénéficiant au sein de la structure d'un contrat en service civique aura pour objectif de développer une mission dont le thème est « l'éducation pour tous ».

Cette mission permet de développer des ateliers pour les maternelles autour de l'animation du conte et de la lecture.

L'équipe technique

La commune met à disposition des agents de service, de restauration et des agents du service technique afin d'assurer les temps de repas, l'hygiène et la sécurité quotidienne des locaux. L'équipe fait partie intégrante de la structure et participe pleinement à la vie du centre.

Protocole de surveillance

Ce protocole de surveillance est mis en place pour permettre une meilleure organisation de la vie quotidienne et veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.

L'équipe d'animation se doit d'être attentive à chaque enfant tout au long de la journée.

C'est-à-dire :

Accueil du matin

Un animateur accueille les parents et leurs enfants et transmet les informations (documents administratifs, planning etc...)

Pendant ce temps les autres animateurs doivent proposer des jeux. Un registre de présence est transmis à chaque animateur.

L'appel doit être effectué avant chaque départ en activité

Activités et sorties :

L'équipe d'animation doit proposer et animer des activités, encadrer et aider lors des ateliers menés par des intervenants.

Les animateurs doivent rester avec leur groupe tout le temps des activités ou de la sortie (réglementation pause).

Pour les sorties, les animateurs doivent veiller à leur bon déroulement (sécurité, respect des consignes, calme,...)

Repas du midi et goûter :

Durant le repas, les enfants sont libres de choisir leur place à table. Un animateur est présent par table pour faire respecter le calme.

Le repas est un moment convivial, de détente qui amène les animateurs et les enfants à avoir une relation d'échange. Il doit favoriser l'autonomie et laisser les enfants se servir seuls et participer au rangement.

Pause :

Elle est instaurée entre l'équipe de direction et l'équipe d'animation afin de permettre à chaque animateur de bénéficier d'une pause.

Passage aux toilettes :

Avant et après chaque activité, les enfants passent aux toilettes groupe par groupe, accompagnés par un animateur pour garantir la sécurité et veiller à ce que chaque enfant se lave bien les mains.

Accueil du soir :

Après la fin de la journée, l'animateur doit vérifier que les enfants repartent avec leurs affaires.

Un animateur accueille les parents et leurs enfants et transmet les informations (documents administratifs, planning etc...)

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire retournent dans leur salle par groupe.

L'animateur doit faire l'appel.

Des animations calmes sont proposées aux enfants (jeux de société, dessin, lecture,...)

Les déplacements :**Le bus**

Un animateur doit monter dans le bus avant les enfants pour pouvoir les placer, un autre animateur doit se placer à l'entrée du bus et compter les enfants.

Le reste de l'équipe surveille les enfants faisant la queue.

Il est impératif de recompter les enfants avant le départ et au retour du bus, mais également de vérifier qu'ils n'aient rien oublié dans le bus.

Les animateurs doivent se placer dans le bus de la manière suivante :

1 animateur à l'avant du bus, 1 au milieu et 1 au fond. Les animateurs sont répartis de manière à faire respecter le calme et pour mieux surveiller les enfants.

A pied

Pour tous déplacements sur une route, rue, un animateur doit ouvrir la marche et un autre la fermer.

Passage piéton : 2 animateurs doivent se placer de chaque côté du passage et un autre à l'arrivée pour réceptionner les enfants.

Les enfants doivent être comptés avant et après chaque sortie

Pharmacie :

Chaque soin est retranscrit dans le journal d'infirmier prévu à cet effet.

Il indique le nom de l'enfant et la nature du soin.

Chaque équipe d'animateur doit se munir d'une pharmacie. Tous les soirs, l'animateur référant doit ramener et vérifier l'état de la pharmacie et faire remonter les informations à l'équipe de direction.

Les relations

Le rôle du directeur doit être formateur afin de permettre la progression de chaque animateur.

La mise en place de réunions favorise la communication au sein de l'équipe d'animation.

Ce fonctionnement permet à l'équipe de se retrouver chaque jour en fin de journée.

Ce temps sert à échanger, dialoguer et faire remonter les informations et résoudre les éventuels problèmes.

Relations direction /animateurs

Le projet pédagogique doit être respecté et développé par l'ensemble de l'équipe.

Le rôle du directeur doit être formateur, permettre la progression de chaque animateur.

Les réunions d'évaluations permettront de développer la communication et les échanges au sein de l'équipe.

Relations enfants/animateurs

Les animateurs doivent favoriser l'expérimentation, la découverte, l'imagination des enfants. Ils doivent être attentifs au vocabulaire et aux attitudes qu'ils adoptent.

Malgré les difficultés qui peuvent survenir, il faut toujours privilégier les explications et trouver ensemble les réponses adaptées.

Les animateurs auront une attitude d'écoute, d'accompagnement et un rôle de référent

Ils devront anticiper et prévenir tout comportement violent.

Favoriser la sécurité morale, physique et affective.

Relations enfants/enfants

Développer une attitude de tolérance et de respect mutuel sera important pour chacun.

Les agressions physiques ou verbales seront sanctionnées.

La mixité est privilégiée et l'intégration de tous les enfants dans le groupe.

La relation avec les parents

Notre travail s'appuie sur un échange avec les familles et les enfants.

Nous rencontrons les parents au moment de l'accueil du matin et du soir.

Il est important de pouvoir créer un lien et de développer une relation de confiance.

Des moments de rencontre sont organisés de manière plus formelle :

Les réunions d'informations, la diffusion des programmes d'activités, repas, spectacle de fin de vacances.

Ces moments d'échange et de discussion contribuent à l'aspect convivial du centre de loisirs, qui est un atout indispensable dans la poursuite de nos objectifs.

L'INTEGRATION DES ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP

L'accueil de loisirs s'engage dans une démarche d'accueil individuel des enfants porteurs d' handicap en coopération avec les différents partenaires et les familles.

L'intégration des enfants durant les temps de loisirs entraine une sensibilisation spécifique des animateurs et des enfants pour faciliter leur insertion.

L'évaluation

L'évaluation est un temps important, elle permet de faire le point de la journée de réajuster ou de poursuivre les actions développées.

Evaluer, c'est mesurer des effets, l'évaluation est un outil nécessaire à la compréhension des difficultés rencontrées au cours d'une séance d'animation ou des facteurs de réussite et ainsi capitaliser les acquis d'expérience.

Evaluation des animateurs

Elle vise à :

- Analyser l'action
- Mesurer son efficacité
- Vérifier si les objectifs ont été atteints

Elle se fait en trois temps

Avant l'action

*Diagnostic

*Grille d'évaluation

Objectifs opérationnels	Evaluation	Activité	Date	Atteint	Non Atteint
<i>Etre capable d'animer un jeu sportif avant la fin du séjour</i>	<i>L'animateur propose un jeu sportif</i>				
<i>Etre capable de discuter à table avec tous les enfants (même s'ils ne sont pas dans son groupe)</i>	<i>L'animateur se met à une table durant les repas et change de table chaque jour</i>				
<i>Etre capable de monter un grand jeu par semaine</i>	<i>L'animateur propose des activités et des idées propres à lui</i>				

Pendant l'action

*Collecte des données

*Analyse des activités menées

*Réunion de régulation

Après l'action

*Bilan de la journée

*Bilan de chaque vacance scolaire pour l'évaluation des activités et formuler des propositions pour les périodes à venir.

En cas de nécessité, il appartient au directeur de reprendre des éléments du fonctionnement avec les animateurs afin d'effectuer des changements si cela s'avère utile sous forme de :

Bilan pédagogique

Il vise à aborder les différents points concernant les relations entre enfants, animateurs et équipe de direction. Il traite des objectifs du projet, des animations afin d'évaluer leur réalisation, les difficultés rencontrées...

Bilan logistique

Il s'agit d'évoquer les questions relatives à l'organisation de la vie quotidienne : repas, transport, hygiène des locaux, matériel, rangement.

Evaluation avec les enfants

Avant la fin de chaque activité, les animateurs échangent avec les enfants pour faire le point et recueillir leur ressenti.

Des outils sont mis en place afin d'évaluer notre prestation :

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relation au sein du groupe avec l'équipe d'animation, respect des règles.

